

Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2025

MERCH BOX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 février 2025 sous réserves d'incidents

Le 24 janvier 2025, la SAS UN AIR D'ICI, capital 115750 €, siège 850 Ch. de Villefranche ZAC Bellecour 4 84200 CARPENTRAS, 433902491 RCS AVIGNON a, en qualité d'associée unique de la SAS **MERCH BOX**, capital 5000 €, siège 850 Ch. de Villefranche, ZAC Bellecour 4, 84200 CARPENTRAS, 892271859 RCS AVIGNON, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de MERCH BOX au profit d'UN AIR D'ICI, sans liquidation, sous réserve de l'absence d'opposition à l'issue du délai de 30 jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du RCS d'AVIGNON.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'AVIGNON.

POUR AVIS

La Présidente